

**Sujet :** [INTERNET] Epandage méthaniseur Congy  
**De :** > JYC Faure (par Internet) <jyc.faure@gmail.com>  
**Date :** 03/01/2020 22:11  
**Pour :** ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Madame, Messieurs,

Je tiens participer à l'enquête DIGEO concernant le projet de méthaniseur de Congy car, habitant Les Essarts-lès-Sézanne, je suis pleinement concerné par la perspective d'épandage des digestats sur le territoire de ma commune.

Cet épandage est totalement contraire au bon sens écologique et à la réduction d'émission de gaz à effet de serre car le transport des digestats va générer divers problèmes de pollution : tout d'abord, pollution due au trafic important des camions transportant ledit digestat et, ensuite, risque de pollution de la nappe phréatique de la commune par ruissellement. Cette dernière correspond à une zone de captage qui alimente diverses communes.

Par ailleurs, l'augmentation du trafic sur les routes étroites de la région risque de causer des problèmes de circulation, voire de générer des accidents, et d'entraîner une dégradation rapide des chaussées, inadaptées à une telle circulation.

Au nom de l'écologie, on nous vante des projets de « proximité » et, dans la réalité, on va chercher les matières premières très loin pour alimenter le méthaniseur et on épand les digestats obtenus, également, loin du lieu de production.

D'autre part cet épandage et ce projet de méthaniseur à Congy sont en conflit et en concurrence directs avec l'ébauche d'un projet sur la commune des Essarts-lès-Sézanne tant en ce qui concerne l'approvisionnement que l'épandage. Que se passera-t-il dans le cas où ces deux usines viendraient à être en manque d'intrants ? Est-il prévu un démantèlement de ces structures dans un tel cas ?

M. Jean-Yves FAURE, 51120 Les Essarts-lès-Sézanne